FREER 1481.1.
Cour Frc 19076

COPIE de la LETTRE écrite par M. le Baron DE GILLIERS, au Rédacteur de la Feuille du Patriote de Grenoble.

Romans, le 4 Avril 1790.

J'AI lu, Monsieur, dans votre feuille du jeudi 1er avril, un article sur lequel je ne puis, en honnête homme, garder le silence.

C'est une chose bien téméraire que la maniere

THE NEWBERRY LIBRARY

dont vous accusez à présent, non ce qu'on fait ; mais ce que l'on veut faire ; non ce qu'on dit, mais ce qu'on pense. Où sommes-nous donc réduits, Monsieur, si, maintenant, nos intentions & nos pensées sont la proie de vos interprétations & des accusations qu'elles enfantent !

Je vais, Monsieur, rapporter ce que vous avez dit, & ce que vous pensez sans doute ; je vous dirai ensuite nettement ce que je dis & ce que je pense moi-même ; je confronterai votre gazette & mon cœur, & nous verrons ce qui en résulte.

Vous dites qu'*il se forme une société monarchique ou monarchiste . . . . ; que le prétexte de cette société est de rétablir l'autorité royale ; mais que son véritable but est de remettre le peuple sous le joug du despotisme, de se partager ses dépouilles, & de mettre à fantaisie la main dans le trésor public.* Vous ajoutez, très-agréablement, que *cette société n'est qu'une vieille chenille tombée en chrisalide, & qui veut devenir papillon.* Vous appelez cela une *métamorphose digne de la foire* ; & vous terminez le tout par un conte fort plaisamment fait.

Après vous avoir écouté, il est juste que vous m'entendiez.

Je suis, Monsieur, du nombre de ceux qui désirent le rétablissement de l'autorité royale . . . . ; mais je le désire tel qu'il a été décrété par l'assemblée nationale.

Je désire le rétablissement du pouvoir exécutif suprême dans la main seule du roi, & je le désire par le même sentiment qui m'a fait applaudir, du fond du cœur, à la séparation des deux,

pouvoirs ſi dangereuſement unis dans les mêmes mains.

Je le deſire, parce que, adoptant avec reſpect, avec confiance, les décrets de l'aſſemblée nationale comme les lois légitimes de la nation, je tremble de les voir avorter, faute d'un pouvoir qui les faſſe exécuter, dans toute leur étendue, dans tout leur enſemble.

Je deſire, enfin, le rétabliſſement du pouvoir exécutif, pour la ſureté publique, où la mienne eſt compriſe, pour la fortune publique, dont la mienne dépend.

Je le deſire, parce que j'aime véritablement la liberté, laquelle ne conſiſte qu'à vivre ſous l'empire des lois religieuſement obſervées.

Je le deſire, parce que je ne ſuis ni un brigand qui profite de la licence, ni un ambitieux qui profite de l'anéantiſſement des pouvoirs.

La liberté, la vraie liberté, Monſieur, voilà mon but. Les décrets de l'aſſemblée nationale, voilà ma route.

Maintenant, votre gazette à la main, ſi je vous demandois ce que vous voulez qu'on penſe de moi, qui ne cache point, & ne veux point cacher mes ſentiments, que me repondriez-vous?

Je ne vous connois que trois réponſes, Monſieur : ou, ſans accuſer mes intentions, vous applaudirez à mes principes; ou vous les attaquerez; ou

bien, en reſpectant mes principes, vous accuſerez mes intentions.

Si vous approuvez mes principes, ſans accuſer mes intentions, je vous dirai : pourquoi donc compromettez-vous mon honneur, mon repos, ma vie même, avec l'opinion publique ? Pourquoi, par votre imprudent écrit, dénoncez-vous le ſentiment qui fait deſirer le rétabliſſement de l'autorité légitime du roi, comme un prétexte pour ramener le peuple ſous le joug du deſpotiſme & dans l'abyme de la miſere ? A quels ſignes, ce peuple, qui vous lit, pourra-t-il me diſtinguer dans la foule de ceux que vous lui marquez du doigt, comme des ennemis & des traîtres ? Et ſi vous m'avouez innocent, de quel droit déclarez-vous les autres coupables ?

Que ſi vous attaquez mes principes, je vous ai montré mon égide ; ..... ce ſont les décrets de l'aſſemblée nationale : vous aurez beau crier que je n'ai point de confiance en cette arme, je rirai de vos cris, & je vous l'oppoſerai ſans ceſſe.

Enfin, Monſieur, ſi vous oſez accuſer mes intentions, en rendant hommage à mes principes, alors c'eſt moi qui vous dénonce à toute la terre comme le plus dangereux des citoyens ; je dirai à tout le monde : Prenez garde à cet homme qui porte un poignard, caché ſous ſes vêtements, pour l'enfoncer, quand il pourra, dans le cœur d'un homme de bien.

Vous dénoncez les conſciences, Monſieur ! vous faites entendre, que dis-je ? vous déclarez nettement que tous ceux qui, pour le rétabliſſement de l'ordre & de la paix, deſirent celui du pouvoir exécutif, confié au Roi, ſont des conjurés rafinés, qui veulent *ſe partager impunément les dépouilles du*

peuple, & mettre à leur fantaisie la main dans le trésor public !

Eh bien ! Monsieur, écoutez-moi ; voici ce que je vous dis à mon tour : c'est qu'il existe des hommes qui, sous le prétexte de la liberté, ne cherchent qu'à prolonger la licence. Il existe des hommes qui, sous le masque hypocrite de la popularité, cachent l'ambition hideuse qui les dévore. Il existe des hommes qui travaillent parmi le peuple, comme des taupes travaillent sous la terre, pour se former des retraites dans les municipalités, dans les assemblées de district, de département, dans les nouveaux tribunaux, & même dans la future assemblée nationale.

Voilà, voilà, Monsieur, ceux dont on peut accuser les intentions avec quelque droit, parce qu'elles sont liées avec leurs actions mêmes ; parce qu'elles éclatent, malgré eux, de temps en temps, & que la vérité surprend leur conscience ; en un mot, parce que ce sont ces hommes mêmes qui dénoncent les autres sans preuve, comme sans bonne foi, & qu'en général tout délateur mérite d'être accusé.

Je ne sais, Monsieur, quels sont ceux que vous accusez d'avoir été *chenilles*, & d'être aujourd'hui *chrisalides*, pour devenir bientôt papillons : quant à moi, je suis un honnête homme, bon citoyen, ardent ami de la liberté, ennemi par conséquent de la licence, & trop soumis, en un mot, à notre nouvelle constitution, pour n'en pas desirer l'entier accomplissement.

Au reste, Monsieur, je vais vous communiquer une observation singuliere, & je vous prie de ne point l'oublier : parmi ces hommes qui semblent aujourd'hui n'estimer la liberté que par les excès, le croiroit-on ? j'en ai vu plus d'un se montrer, dans

le temps, les plus lâches adulateurs du despotisme; tandis qu'au contraire, plusieurs de ceux qu'on désigne, qu'on accuse aujourd'hui, & moi, Monsieur, (car, enfin, cette occasion me permet de le dire) votre ville nous a vus, dans ces temps dangereux, solliciter ses premiers efforts en faveur de la liberté, & montrer, pour la faire naître, la même ardeur que je sens aujourd'hui, pour la voir s'affermir. Je n'ai point varié dans mes sentiments; tout coule de la même source, le respect pour les lois, & l'horreur pour la violence. Et daignez, Monsieur, retenir bien ceci: les hypocrites peuvent changer de masque; mais les gens de bien ne changent jamais de cœur.

Je suis, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur: *Signé*, GILLIERS, colonel général des gardes nationales de Romans & sa banlieue.

COPIE de la Lettre écrite par M. le Baron de Gilliers, à M. Allier, imprimeur à Grenoble.

MONSIEUR,

Des circonstances, que je n'ai point cherchées, que j'aurois évitées même, si je les avois prévues, m'ont forcé à manifester mes opinions avec éclat; & je suis très-résolu à les soutenir de même. En lisant la feuille du *Patriote*, du 1er. avril, j'ai cru voir ces opinions indignement attaquées: & dans la foule que le rédacteur affecte d'embrasser, je me suis senti particulierement blessé. Avec ce sentiment, Monsieur, j'ai dû me défendre; & je le fais: la faute sera pour l'agresseur, & la honte pour celui qui a tort.

Je vous prie donc, Monſieur, de vouloir bien faire parvenir cette réponſe au rédacteur de la feuille du 1er. avril ; ſon nom ne m'eſt point connu, & cette circonſtance m'excuſe de tout reproche de perſonnalité.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement,

Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur ; *Signé*, GILLIERS.

Romans, le 4 Avril 1789.

A GRENOBLE, De l'Imprimerie de Vve GIROUD & FILS.